

CulturePro 2026

Faire milieu | Écosystème professionnel pour les diplômés de l'ESAA

Avant-propos : Présentation de l'ESAA et lien avec les orientations de la demande

L'ESAA, située en périphérie d'Avignon dans le voisinage de quartiers prioritaires de la politique de la ville, considère comme l'une de ses missions de contribuer à la démocratisation de la culture en s'adressant aux publics éloignés. Nous veillons lors du concours d'entrée à donner leur chance à des candidats curieux et motivés dont le travail peut être encore fragile du fait d'une origine modeste et d'un faible bagage culturel. L'ESAA compte ainsi un fort taux d'étudiants boursiers (42% contre 33% en moyenne dans les écoles supérieures d'art).

Ce pari fonctionne, puisque ces étudiants compensent leur retard initial et s'épanouissent au cours de leurs études (100% de réussite au DNSEP en 2025). Malheureusement, ils sont trop souvent rattrapés par les déterminismes sociaux lorsqu'il se lancent dans la vie active, se trouvant désavantagés en termes d'opportunités et de soutiens par rapport à des étudiants issus de milieux plus favorisés. Ce constat nous invite à être particulièrement exigeants sur l'accompagnement à l'entrée dans la vie active, envisagé comme un corollaire indispensable à la formation.

Le territoire avignonnais offre par ailleurs un cadre ambivalent pour les jeunes diplômés qui se destinent aux métiers de la création. Si l'offre culturelle y est globalement riche, les équipements propices à l'ancrage d'une activité professionnelle (incubateurs, ateliers partagés, fablabs, pépinières...) font en effet cruellement défaut. L'ESAA souhaite contribuer à apporter des réponses à ses diplômés en assurant, au-delà de ses missions d'enseignement, le rôle d'un acteur culturel susceptible de contribuer à la mise en place d'un écosystème favorable. Un certain nombre de solutions s'inventent à l'échelle régionale, en favorisant par le biais de dispositifs coconstruits par les membres du réseau l'École(s) du Sud l'inscription des diplômés au sein de la riche scène artistique de Provence- Alpes-Côte d'Azur. Mais il importe également de permettre aux jeunes formés à Avignon de s'épanouir localement en y ancrant leurs pratiques professionnelles.

Le dernier point qui conditionne les orientations de la présente demande concerne la spécificité de l'offre pédagogique de l'ESAA. L'école en effet a la particularité de proposer un double cursus en création et en conservation-restauration des biens culturels. La rareté de cette formation (quatre seulement à l'échelle nationale, dont deux

au sein des écoles supérieures d'art), appelle, pour un accompagnement efficace de diplômés dans leur insertion professionnelle, la mise en place de dispositifs adaptés à ce secteur très spécifique.

C'est en réponse à ces différents besoins que l'ESAA souhaite, grâce au soutien du dispositif CulturePro 2026, développer une offre d'accompagnement dans l'insertion professionnelle autour de cinq axes :

- Le développement d'un incubateur soutenant les jeunes diplômés dans le lancement de leur activité,
- L'organisation d'expositions valorisant leur travail auprès du public et des professionnels,
- La structuration d'un réseau Alumni permettant la transmission d'expériences entre générations de diplômés,
- La mise en place de chantiers de professionnalisation à destination des conservateurs-restaurateurs
- Un projet de résidence en partenariat avec la Villa Médicis.



Présentation du projet *Landing Zones* à l'Espace YIIIIIIY. Photo : ESAA

I. Développement d'un incubateur

Le projet de développement d'un incubateur est au cœur de l'offre d'accompagnement dans l'insertion professionnelle élaborée par l'ESAA. Il apporte une réponse à plusieurs des besoins énoncés ci-dessus, constituant un point d'ancrage pour une scène artistique locale composée de jeunes diplômés dotés d'un capital relationnel et de ressources financières limitées dont il soutiendra l'émergence et accompagnera les projets.

Il ne s'agira pas de créer une structure ex nihilo mais de consolider un montage partenarial préexistant et de le doter d'une organisation et de finalités claires. Le projet prend en effet la forme d'un soutien à une association créée par d'anciens étudiants de l'ESAA qui gère un lieu polyvalent, l'Espace YIIIIIIY, servant à la fois d'atelier partagé, de galerie d'exposition et d'espace de travail collaboratif. Ce lieu constitue déjà un point d'ancrage informel pour les jeunes diplômés. L'enjeu est de le structurer en véritable incubateur en lui donnant les moyens de déployer un programme d'accompagnement ambitieux. L'Espace YIIIIIIY peut devenir un formidable outil de professionnalisation, permettant aux anciens diplômés de développer en situation des compétences complémentaires à leur formation initiale : montage d'exposition, communication, régie, droit, gestion...

Le programme d'accompagnement s'articulera autour de deux modalités complémentaires. D'une part, des ateliers thématiques bimensuels, animés par des professionnels invités, permettront aux diplômés de développer des compétences directement utiles à l'exercice de leur activité. Seront ainsi abordés le statut de l'artiste-auteur et ses implications en matière de droits, de fiscalité et de protection sociale ; les techniques de montage et de régie d'exposition ; la construction et la diffusion d'un portfolio ; ou encore la recherche de financements (bourses, résidences, appels à projets publics et privés). D'autre part, un suivi individualisé sera assuré par des référents désignés au sein de l'équipe pédagogique de l'ESAA qui accompagneront chaque diplômé engagé dans une démarche de création d'activité au moyen d'entretiens réguliers et d'une mise en relation avec les partenaires juridiques, comptables et institutionnels pertinents.

La relation entre l'ESAA et l'Espace YIIIIIIY sera formalisée par une convention de partenariat précisant les engagements réciproques des deux structures, les modalités de mise à disposition des locaux et les conditions d'accès au programme pour les diplômés bénéficiaires. L'ESAA a déjà apporté un premier soutien à l'association en 2025 via un reversement partiel de la CVEC. La subvention CulturePro permettrait de poursuivre et d'amplifier cet effort en finançant, pour l'année universitaire 2026-2027, le loyer du local ainsi que la rémunération des intervenants extérieurs mobilisés dans le cadre des ateliers thématiques. Ce soutien financier donnera à l'association

l'opportunité de consacrer ses propres ressources au développement et à la valorisation de ses activités, posant ainsi les bases d'un modèle économique viable.

À terme, l'Espace YIIIIIIY est appelé à diversifier ses ressources propres de façon à ne plus dépendre d'un soutien public récurrent. Le présent dispositif constitue une étape initiale pour permettre la pérennisation de la structure sur un modèle autonome.

Il est à noter que c'est par simple souci de lisibilité que le présent document présente comme clairement séparés cinq axes de structuration de l'offre de professionnalisation. Dans les faits, les différents points sont complémentaires et seront bien souvent mis en œuvre de manière conjointe. L'incubateur en particulier, élément central du dispositif, a vocation à tenir lieu de cadre à plusieurs des propositions qui seront énoncées ci-dessous, des expositions aux rencontres Alumni.

Public cible :

Ce dispositif s'adresse aux anciens étudiants diplômés des deux mentions au cours des trois dernières années, soit 45 personnes.

Indicateurs :

Les indicateurs pour ce dispositif seront les suivants : nombre de diplômés intégrés au programme d'accompagnement au cours de l'année universitaire 2026-2027 (objectif : 15 bénéficiaires sur les 45 diplômés des trois dernières années) ; nombre d'ateliers thématiques organisés (objectif : 5 sessions) ; nombre de diplômés bénéficiant d'un suivi individualisé (objectif : 8) ; nombre de porteurs de projet ayant formalisé ou lancé une activité professionnelle à l'issue du dispositif. La situation professionnelle des bénéficiaires ayant bénéficié d'un suivi individualisé sera observée entre 6 et 12 mois après la fin du dispositif au moyen d'un questionnaire transmis par l'ESAA. Le taux d'autofinancement de l'Espace YIIIIIIY à l'issue de l'année constituera par ailleurs un indicateur de la trajectoire vers l'autonomie du lieu.

Budget :

15 800 € (10 000 € CulturePro, 1 000 € Espace YIIIIIIY, 4 800 € fonds propres)



Exposition de l'ESAA à l'église des Célestins. Photo : Pascal Genty

II. Mise en visibilité des travaux et des productions des diplômés

La présentation publique du travail des jeunes diplômés constitue une étape décisive dans leur insertion professionnelle, leur offrant un début de visibilité auprès des différents acteurs du champs de la culture : galeries, collectionneurs, institutions culturelles... L'ESAA s'appuie, pour les accompagner, sur un partenariat étroit avec la Ville d'Avignon qui met régulièrement à sa disposition un ensemble de lieux patrimoniaux. Il s'agira, grâce au soutien du dispositif CulturePro, d'organiser deux types d'évènements : Une grande exposition estivale et une série de manifestations plus modestes disséminées tout au long de l'année.

1). Grande exposition estivale.

L'ESAA souhaite tout d'abord organiser durant le mois de juillet 2027 une grande exposition de ses diplômés. Celle-ci aurait lieu dans l'un des espaces d'exposition du dispositif *Quartet +*, pour la plupart des édifices religieux désacralisés situés dans l'intramuros qui attirent un public extrêmement nombreux. Le commissariat en sera confié à une personnalité invitée, de manière à garantir la qualité de la mise en espace mais aussi d'offrir aux diplômés l'opportunité d'une première expérience de collaboration avec un commissaire d'exposition. Le moment choisi pour cette exposition est celui du festival d'Avignon, durant lequel l'activité culturelle et touristique est intense. Ce contexte offrira aux diplômés une visibilité exceptionnelle auprès d'un public national et international et permettra l'organisation de visites "VIP" auxquelles seront conviées des personnalités du monde de l'art et de la culture.

2). Accrochages ponctuels.

Il ne s'agira pas cette fois-ci de faire appel à des commissaires d'exposition professionnels mais au contraire d'envisager ces présentations publiques comme des opportunités pour les diplômés de développer des compétences en lien aux métiers de l'exposition. Ce format souple permettra également de valoriser le travail des diplômés en conservation-restauration qui se prête moins aux modalités d'une exposition conventionnelle. Ce sera notamment le cas au Palais des Papes pour la restitution d'un chantier de professionnalisation présenté ci-dessous.

L'exposition estivale mettra en avant le travail d'une douzaine de jeunes diplômés (DNSEP 2027). Les autres manifestations bénéficieront potentiellement à l'ensemble des anciens étudiants diplômés dans les trois dernières années dans les deux mentions (création et conservation-restauration) soit au total 45 personnes.

Les indicateurs pour ce dispositif seront les suivants : nombre de diplômés présentant leur travail dans le cadre de l'exposition estivale et des accrochages ponctuels (objectif : 12 pour l'exposition estivale, jusqu'à 30 pour l'ensemble des manifestations) ; nombre d'événements organisés au total sur l'année universitaire ; fréquentation de l'exposition estivale ; nombre de visites professionnelles organisées dans le cadre du festival d'Avignon. Une enquête sera menée auprès des diplômés participants dans les six mois suivant la clôture du dispositif afin d'évaluer l'impact des expositions sur leurs prises de contact professionnelles et, plus largement, sur leur insertion — en distinguant les deux mentions, création d'une part, conservation-restauration de l'autre. Le nombre de mentions dans la presse et les réseaux spécialisés pourra compléter ces éléments d'appréciation.

10 800 € (8 000 € CulturePro, 2 800 € fonds propres)



Étudiants et anciens étudiants de l'ESAA réunis à l'occasion de l'exposition Bistrot à l'Espace YIIIIIIY

III. Structuration et dynamisation par le mentorat du réseau Alumni

La capacité à mobiliser à la sortie de l'école d'art un réseau relationnel est déterminante pour le succès de l'insertion professionnelle. Malheureusement, elle traduit bien souvent, plutôt qu'une plus ou moins grande aptitude des jeunes diplômés, des inégalités initiales liées à leur origine sociale. Il est donc crucial pour l'ESAA de mettre en place un réseau Alumni efficace qui permette à tous ses diplômés, y compris les plus modestes, de nouer rapidement après leur sortie de l'école les relations professionnelles indispensables à leur activité.

Pour ce faire, l'ESAA dispose d'un important vivier d'anciens étudiants bien insérés dans le milieu culturel aussi bien régional que national, voire international : artistes, conservateurs-restaurateurs, enseignants, chargés de mission dans des institutions... Celui-ci constitue une ressource précieuse encore insuffisamment mobilisée. La structuration du réseau Alumni permettra un principe d'entraide à travers la transmission d'expérience et la mutualisation de compétences entre générations de diplômés.

Il pourra être judicieux à terme de créer un site internet dédié, mais l'enjeu dans l'immédiat est plutôt humain. Il s'agira de susciter des occasions de rencontre, de mobiliser les anciens étudiants volontaires et de construire progressivement une communauté active.

La première étape consistera à compléter le recensement des anciens diplômés amorcé en 2025 en identifiant, au moyen d'un court questionnaire, les secteurs

d'activité, les zones géographiques d'exercice et les disponibilités pour s'impliquer dans des actions de mentorat.

Dans un second temps, une seconde journée de rencontres sera organisée à l'automne 2026 à la Collection Lambert, a destination des alumni des deux mentions diplômés depuis moins de trois ans afin de mettre en place un dispositif de mentorat. Le rôle du mentor sera de conseiller et d'accompagner des mentorés dans leur parcours professionnel. La diversité des profils des mentors (Critiques d'art, commissaires d'expositions, conservateurs, artistes, directeurs de FRACs ou de résidences en France et à l'étranger...) permettra aux mentorés de comprendre la complexité des mondes de l'art, d'envisager la multiplicité des parcours et de consolider une approche par projet engagée dès les Masters. En associant à ce mentorat des acteurs culturels d'autres pays européens (en priorité Belgique, Italie et Allemagne), le système favorisera la mobilité et la découverte d'autres scènes artistiques.

Ce rôle de mentor sera proposé à des partenaires de l'ESAA. Un certain nombre d'entre eux se sont déjà montré intéressés (Francois Quintin, directeur de la Collection Lambert qui sera par ailleurs force de proposition pour étendre ce réseau relationel, Stéphanie Pécourt, directrice du Centre Wallonie-Bruxelles, Muriel Enjalran, directrice du FRAC SUD...).

Ce mentorat prendra à la fois une forme collective, notamment à l'occasion de la journée de rencontres initiale, et individualisée dans une seconde phase durant laquelle l'ESAA favorisera la mobilité professionnelle des étudiant.es à la rencontre des tuteurs.

Au printemps 2027, une seconde journée de rencontres, cette fois-ci entre alumni et étudiants, sera organisée à l'ESAA. Réunissant les alumni et les étudiants de quatrième et cinquième année, soit une trentaine d'étudiants, elle consistera en une série de présentations de parcours individuels en amphithéâtre suivi d'échanges informels autour d'un repas partagé dans espaces extérieurs du site de Baigne-Pieds. Ce format mixte, à la fois informatif et convivial, vise à favoriser des liens directs et durables entre les générations de diplômés.

En fin d'année universitaire, un bilan, dressé en concertation avec les différents participants permettra, d'envisager les suites à donner au réseau de manière à en faire un dispositif pérenne capable de fonctionner de manière autonome.

Public cible :

Ce dispositif touchera prioritairement les 45 anciens étudiants des deux cursus diplômés au cours des trois dernières années. Plus largement, il bénéficiera à l'ensemble de la communauté de l'ESAA : les 30 étudiants de 4e et de 5e années conviés à la journée de rencontre mais aussi l'ensemble du réseau alumni, soit environ 450 personnes.

Indicateurs :

Les indicateurs pour ce dispositif seront les suivants : nombre d'alumni recensés et cartographiés à l'issue de la phase de questionnaire ; nombre de participants à la journée de rencontres à la Collection Lambert ; nombre de binômes mentor/mentoré constitués et ayant effectivement engagé un suivi ; nombre de mobilités professionnelles facilitées par le dispositif (déplacements chez des mentors, visites d'institutions partenaires). La satisfaction des participants sera mesurée par questionnaire en fin de dispositif. La situation professionnelle des mentorés sera observée entre 6 et 12 mois après la fin de l'accompagnement individualisé, conformément aux exigences du règlement CulturePro. Le nombre de participants à la journée de rencontres alumni/étudiants de printemps 2027 constituera un indicateur complémentaire de la vitalité du réseau.

Budget :

7 800 € (3 000 € CulturePro, 4 800 € fonds propres)



Chantier-école au Palais des Papes. Photo : ESAA

IV. Mise en place de chantiers de professionnalisation

Dans le cadre de son cursus en conservation-restauration, l'ESAA met régulièrement en œuvre des “chantiers-école”, des ateliers menés en collaboration avec des musées ou des centres d'art lors desquels les étudiants, encadrés par des professionnels expérimentés, interviennent en conditions réelles sur des biens culturels. Ce dispositif extrêmement formateur se heurte à certaines limitations lorsqu'il intervient en cours de cursus. Le fait que les étudiants ne soient, par définition, pas encore des restaurateurs diplômés et agréés, limite leur capacité d'intervention. De plus le caractère collectif des

ateliers oriente naturellement le choix des interventions vers les fondamentaux partagés de la discipline, au détriment d'explorations plus pointues qui ne trouveraient pas un écho égal auprès de l'ensemble des étudiants.

C'est pourquoi l'ESAA souhaite développer, en complément de sa formation initiale, trois "chantiers de professionnalisation" qui permettront à ses anciens diplômés d'acquérir des compétences complémentaires.

Deux chantiers de professionnalisation seront accueillis par le Palais des Papes, partenaire privilégié de l'ESAA. Installés dans un espace mis à disposition au sein même de cet édifice patrimonial exceptionnel, ils offriront aux jeunes conservateurs-restaurateurs qui y prendront part une immersion rare au contact des professionnels qui travaillent quotidiennement à la conservation de ce site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette proximité avec des praticiens expérimentés constituera en soi une opportunité de formation et de réseau difficilement reproductible dans un cadre académique ordinaire.

Trois orientations thématiques sont envisagées : la restauration d'œuvres, la conservation préventive et le récolement des collections. Quelle que soit les orientations retenues, des professionnels spécialisés seront invités à intervenir en appui des jeunes diplômés, avec une attention particulière portée aux approches intégrant les nouveaux outils numériques (numérisation 3D, imagerie scientifique, documentation dématérialisée) qui transforment profondément les pratiques du secteur. Des étudiants de quatrième ou de cinquième année dont les recherches individuelles rejoignent ces problématiques pourront également être associés aux chantiers, dans un esprit de continuité entre formation initiale et insertion professionnelle.

Un troisième chantier sera organisé en partenariat avec un FRAC du territoire (FRAC Sud ou FRAC Occitanie Montpellier) afin d'approfondir les compétences des diplômés en conservation-restauration dans le champ spécifique de l'art contemporain qui constituent l'une des spécialisations de l'ESAA.

Public cible :

Ce dispositif s'adressera aux diplômés ayant obtenu un DNSEP mention conservation-restauration au cours des trois dernières années. Chaque chantier mobilisera jusqu'à huit participants. Ce sont donc au total 24 diplômés qui prendront part aux chantiers de professionnalisation.

Indicateurs :

Les indicateurs pour ce dispositif seront les suivants : nombre de diplômés participants aux trois chantiers (objectif : 8 par chantier, soit 24 au total) ; nombre de

professionnels spécialisés intervenus en appui, notamment dans le champ des outils numériques ; diversité des orientations thématiques couvertes (restauration, conservation préventive, récolement) ; nombre d'étudiants en formation initiale associés aux chantiers. La qualité des compétences acquises sera évaluée par un questionnaire soumis aux participants en fin de chantier et par l'appréciation des professionnels encadrants. Le nombre de restitutions publiques organisées — notamment au Palais des Papes — constituera un indicateur de mise en visibilité du travail accompli. La situation professionnelle des participants sera observée entre 6 et 12 mois après la fin des chantiers.

Budget :

19 300 € (16 500 € CulturePro, 2 800 € fonds propres)

V. Projet de résidence en partenariat avec la Villa Médicis

À la fin de l'année 2024, un groupe d'une dizaine d'étudiants de l'ESAA avait pu se rendre à Rome pour une semaine d'atelier en partenariat avec la Villa Médicis. Ce voyage avait constitué une opportunité exceptionnelle de rencontrer des professionnels du monde de l'art et de découvrir la richesse du patrimoine romain. Il nous était alors apparu que la Villa Médicis, où la création contemporaine entre en dialogue avec le patrimoine, était un partenaire naturel pour l'ESAA qui, elle aussi, articule dans ses enseignements la création et la conservation-restauration des biens culturels. C'est pourquoi nous sollicitons le soutien du dispositif CulturePro pour renouveler ce partenariat et proposer à nos diplômés un format de résidence original.

Cette résidence accueillerait trois anciens étudiants de l'ESAA diplômés depuis moins de trois ans : deux de la mention Conservation-Restauration et un de la mention Création. Cette composition prolonge, dans le cadre professionnel, la transversalité disciplinaire qui caractérise la pédagogie de l'ESAA et le postulat placé au cœur de son projet d'établissement selon lequel l'art et la conservation du patrimoine sont deux manières, complémentaires, de prendre soin du monde.

Durant deux semaines à Rome, les trois résidents bénéficieraient d'une immersion au sein de la Villa Médicis articulée autour de quatre axes :

- Le développement de compétences professionnelles complémentaires à la formation initiale, au contact des équipes de la Villa (conservation, programmation, médiation) et des pensionnaires en résidence ;

- La confrontation des pratiques dans un contexte patrimonial vivant : les collections de la Villa, ses jardins classés et ses chantiers de restauration constitueront des terrains d'observation et d'expérimentation communs ;

- Le tissage de réseaux professionnels internationaux, en s'inscrivant dans l'écosystème de résidences et d'institutions culturelles que représente la Villa Médicis à l'échelle mondiale ;

- L'initiation de projets transversaux croisant les regards de la création et de la conservation-restauration, dans l'esprit des axes de recherche de l'ESAA autour de la restauration des œuvres, des écosystèmes et des liens.

Public cible :

2 diplômés en mention conservation-restauration et 1 diplômé en mention création.

Indicateurs :

Compte tenu du nombre restreint de bénéficiaires directs (trois résidents), les indicateurs pour ce dispositif porteront davantage sur la qualité de l'expérience et ses retombées que sur le volume. Seront retenus : la réalisation effective de la résidence de deux semaines dans les conditions prévues ; le nombre de contacts professionnels noués au sein de la Villa Médicis (équipes, pensionnaires, institutions partenaires) ; l'initiation d'au moins un projet transversal croisant création et conservation-restauration durant la résidence ; la présentation publique des travaux réalisés à l'ESAA au retour des résidents, constituant une restitution bénéficiant à l'ensemble de la communauté de l'école. La situation professionnelle des trois résidents sera observée entre 6 et 12 mois après la fin de la résidence. À plus long terme, la capacité à formaliser et à renouveler ce partenariat avec la Villa Médicis constituera un indicateur de pérennité du dispositif.

Budget :

12 800 € (10 500 € CulturePro, 2 300 € fonds propres)

TOTAL : 66 500 € dont 48 000 € CulturePro, 1 000 € Espace YIIIIIIY, 17 500 € fonds propres